



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION "TEAM CYBERFUN ESPORT"

Article 1 - Objet

Le présent règlement intérieur a pour objet de compléter les statuts de l'association Team Cyberfun Esport, association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, afin d'en préciser le fonctionnement pratique.

Il s'impose à tous les membres, dirigeants, bénévoles, joueurs, encadrants, et partenaires de l'association.

Article 2 - Adhésion

- Toute personne souhaitant devenir membre doit être à jour de sa cotisation annuelle.
- L'adhésion implique l'acceptation des statuts et du présent règlement intérieur.
- Un mineur peut adhérer sous réserve d'une autorisation parentale.

Article 3 - Cotisation

- Le montant de la cotisation est fixé chaque année par le bureau.
- La cotisation est valable pour une saison e-sportive (1er septembre - 31 août).
- Aucun remboursement de cotisation ne pourra être exigé en cas de départ anticipé.

Article 4 - Les membres

Les membres se répartissent en plusieurs catégories :

1. Membres actifs : Joueurs ou encadrants participant activement aux activités de l'association.
2. Membres bénévoles : Personnes aidant ponctuellement ou régulièrement l'association.
3. Membres d'honneur : Nommés par le bureau pour services rendus à l'association.
4. Membres passifs : Sympathisants ou anciens membres ne participant plus activement.

Article 5 - Jeux pratiqués

L'association Team Cyberfun Esport participe à des compétitions locales, régionales ou nationales sur différents jeux compétitifs. À ce jour, les jeux principaux sur lesquels l'équipe est engagée sont :

- Street Fighter 6
- Tekken 8
- Super Smash Bros. Ultimate

- Mario Kart 8 Deluxe
- Mario Kart Tour (Mario Kart World)
- Autres jeux en ligne ou casuels selon les événements ou les envies des membres (Fall Guys, Fortnite, Rocket League, etc.)

La liste des jeux peut évoluer au fil des saisons et des opportunités de tournois.

Article 6 - Règles de conduite

Chaque membre s'engage à :

- Respecter les autres membres, adversaires, partenaires et le staff.
- Avoir un comportement exemplaire en ligne comme en présentiel.
- Ne pas tenir de propos discriminatoires, insultants ou haineux.
- Respecter les règles de chaque jeu, ainsi que les règlements des tournois et plateformes.

Tout manquement pourra faire l'objet de sanctions, allant de l'avertissement à l'exclusion.

Article 7 - Communication et image

- Toute communication publique au nom de l'association doit être validée par le bureau.
- L'usage du logo, du nom et de l'image de la Team Cyberfun Esport est soumis à autorisation.
- Le respect de l'image de marque de l'association est obligatoire, y compris sur les réseaux sociaux.

Article 8 - Matériel et locaux

- Le matériel prêté par l'association (PC, périphériques, maillots, etc.) doit être utilisé avec soin.
- En cas de dégradation volontaire ou négligente, une compensation pourra être demandée.
- L'accès aux locaux (si existants) est réglementé et doit respecter les consignes internes.

Article 9 - Organisation sportive

- Les joueurs sont tenus de participer activement aux entraînements et compétitions fixés par le staff.
- Une absence doit être justifiée auprès du manager ou coach référent.
- Le non-respect des engagements peut entraîner des sanctions sportives (banc, remplacement, exclusion).

Article 10 - Sanctions

Les manquements au présent règlement peuvent donner lieu à des sanctions décidées par le bureau :

- Avertissement oral ou écrit.
- Suspension temporaire des activités.
- Exclusion temporaire ou définitive.

Le membre concerné sera informé et pourra présenter sa version des faits avant toute décision.

Article 11 - Modification du règlement

Le présent règlement peut être modifié par décision du bureau. Toute modification est communiquée aux membres par voie écrite (mail, plateforme interne, affichage, etc.).

Article 12 - Entrée en vigueur

Le présent règlement est adopté par le bureau de l'association et entre en vigueur à compter du 16 juillet 2025.

Fait à Trans-en-Provence, le 16/07/2025

Signatures :

Le Président :

Le Trésorier :

